

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mai 2018

---

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 768

présenté par  
Mme Marsaud

-----

### ARTICLE 55

Après le mot :

« et »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 23 :

« le prochain objectif à atteindre ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.